



Vacances
février
2019

STAGES SPORTIFS

Pour les enfants de 8 à 15 ans

 Angoulême

Accueil téléphonique : lundi au vendredi, 8h - 12h et 13h30-17h.
Direction des sports - 2, place de Bourguines 05 45 92 43 14

JOURNÉE TYPE DE STAGE

- **8h - 9h30** : accueil des enfants - Activités libres surveillées (pétanque, tennis de table, jeux de société, baby foot etc)
- **9h30 - 12h** : activités
- **12h - 13h30** : repas
- **13h30 - 14h30** : Activités libres surveillées (pétanque, tennis de table, jeux de société, baby foot etc)
- **14h30 - 16h30** : activités
- **16h30 - 17h30** : activités libres surveillées (pétanque, tennis de table, jeux de société, baby foot etc)
- **17h30** : fermeture de la structure

* Reprise des enfants possible dès 16h30

TARIFS

2019	Tarif entier	1ère réduction	2ème réduction
	80,25€ (semaine)	40€ (semaine)	20,15€ (semaine)

2019	Tarif entier stages	1ère réduction stages	2ème réduction stages
	<i>N'entre pas dans le dispositif d'aide à la licence</i>	<i>Entre dans le dispositif d'aide à la licence</i>	<i>Entre dans le dispositif d'aide à la licence</i>
Le quotient CAF est :			
	Supérieur ou égal à :	Inférieur à :	inférieur ou égale à :
1 enfant	735, 83€	735, 83€	412, 56€
2 enfants	817, 57€	817, 57€	458, 39€
3 enfants	766, 48€	766, 48€	429, 74€
4 enfants	817, 57€	817, 57€	458, 39€
5 enfants	858, 45€	858, 45€	481, 32€

DOCUMENTS À FOURNIR

- Un document justifiant de votre quotient familial si besoin
- Un justificatif de domicile sur la commune
- Une assurance en responsabilité civile
- Un chèque du montant du stage à l'ordre du « trésor public » pour le règlement

ANNULATION DES STAGES

Tout stage commencé est dû. Le remboursement total ne s'effectuera que pour des raisons médicales ou si une annulation survient deux semaines avant le début du stage.

Si une activité du programme ne peut pas avoir lieu, l'organisation se réserve le droit de vous proposer une activité de substitution.

SEMAINE 08

du 19 au 22 février



(initiation judo, self defense)



(parcours VTT en pleine nature)



(badminton et tennis)



(sur cibles, en intérieur et extérieur)



(jeux, défi, tournoi)

Fiche d'inscription au dos

Programme des activités stages sportifs février 2019

SEMAINE 09

du 25 février au 1^{er} mars



(Savate, boxe)



(parcours VTT en pleine nature)



(badminton et tennis)



(basket, foot, etc.)



(jeux, défi, tournoi)

à prévoir pour le stage

un petit sac à dos, une tenue de rechange complète, une serviette, vêtements de pluie, goûter.

À noter

l'usage des portables et tablettes est fortement déconseillé pendant les stages, la direction des sports décline toute responsabilité en cas de bris, de perte ou de vol.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS STAGES MULTISPORTS

Les inscriptions se feront uniquement à la Direction des sports ou par courrier.
Le dossier devra être complet

- Nom/prénom du responsable légal
- Nom/prénom de l'enfantDate de naissance
- Adresse
-
- E-mailTél. du Domicile
- Portable de la mère Portable du père
- Nom du médecin traitant
- Observations médicales
-

AUTORISATIONS

- Autorisation de départ non accompagné après les activités :

OUI NON

- Autorisation d'utilisation de l'image de l'enfant pour promouvoir les activités dans le cadre de des locaux de la ville et en dehors (*site internet de la mairie, magazine municipal, flyer, affiche...*) OUI NON

ASSURANCE

- Couverture des animations en responsabilité civile par l'assurance de la mairie. Obligation d'assurance individuelle en cas de dommage corporel :
 - Je, soussigné
- « Déclare autoriser le responsable des activités sportives à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident survenant à mon enfant, toutes les mesures d'urgence si besoin ».
- En cas de maladie, il est rappelé que les frais nécessités par le traitement sont à la charge de la famille (frais de remboursement par la sécurité sociale).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les valeurs véhiculées durant ces stages sont, la politesse, la propreté, l'assiduité, le goût de l'effort et le respect :

- respect des encadrants et du personnel de restauration,
- respect des camarades,
- respect du matériel,
- respect de la nourriture.

Toute conduite inconvenante donnera lieu à :

- 1) une réflexion avec l'enfant,
- 2) un entretien avec les parents,
- 3) l'exclusion du stage en accord avec la Direction des sports.

Angoulême le Signature du responsable légal

